



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maternités

Question écrite n° 40460

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le dossier des accaparements de bébés dans les maternités. En effet, certains hôpitaux et cliniques de notre pays ont connu ces dernières années, des vols de bambins dans les services de maternité par des femmes quelque peu dérangées. Ce fût d'ailleurs le cas à plusieurs reprises dans l'hôpital de Montfermeil (Seine Saint Denis) qui a donc lancé une action expérimentale de prévention électronique pour empêcher que se renouvellent ces actes qui ont tendance à ne pas diminuer dans la période sociale troublée dans laquelle nous vivons. L'expérimentation préventive de Montfermeil (Seine Saint Denis) mériterait d'être mieux connue, puis généralisée à travers le pays, pour éviter ces actes souvent perpétrés par des hommes ou des femmes déséquilibrés ou refoulés au niveau psychologique. D'autre part, il conviendrait également de sensibiliser les parents ou futurs parents sur les attitudes de vigilance et de prudence qu'il est indispensable de respecter lors des visites, notamment des parents, familles ou amis de la maman et de son bébé. Il lui demande donc de lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40460

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2009, page 677

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)